

Procès-verbal du conseil de l'UFR SVTE du mardi 30 mai 2017 à 9 heures

Etaient présents :

Collège A

- *Présents ou représentés :*

M. NARCE, M. CHERKAOUI-MALKI (présent jusqu'à 10h, puis procuration à MME TROMPIER), M. FAIVRE (présent à partir de 9h25), M. FARA (procuration à MME LELOUP), MME LE BON, MME LEBORGNE-CASTEL (présente jusqu'à 11h30, puis procuration à M. DER), MME LELOUP, MME VENNIN (procuration à M. FAIVRE), M. WENDEHENNE.

- *Absent : M. DEMARQUOY*

Collège B

- *Présents ou représentés :*

MME ABED-VIEILLARD, M. MANIERE, M. MOREAU (procuration à MME VERNOUD), MME OLIVE, M. POINSSOT, M. RIALLAND, MME ROSNOBLET, MME TROMPIER, MME VERNOUD.

- *Excusé : M. PELLENARD*

Collège des personnels BIATSS

- *Présents ou représentés :*

MME BELLENGER, M. DER, MME EVROT-CARRICAN, MME GAETAN, M. ROLLIN (présent à partir de 9h20).

Collège des usagers

- *Présents ou représentés :*

MME BOUDIER, M. GERARDIN (suppléant), M. NOCETO, M. SZEWCZYK (suppléant)

- *Absents : M. MEYER, MME GENIN (suppléante), MME SUZIALUK, MME ASSFELD, M. SURUGUES, MME DAGHER.*

Collège des personnalités extérieures

- *Présents ou représentés :*

MME VAN OVERSTRAETEN (présente jusqu'à 11h30, puis procuration à MME LE BON), MME PRUDON-DESGOUTTES (procuration à M. WENDEHENNE), M. ANSEL (procuration à M. NARCE), M. MONNOT (procuration à Mme LEBORGNE-CASTEL jusqu'à 11h30).

- *Absents : MME DECHELOTTE, M. GERVAIS*

- *Excusée : MME LECOURT-CAPDEVILLE*

Membres consultatifs

- *Présente :*

MME CLERGET, responsable administrative de l'UFR ;

- *absents :* Mme SALVADORI, M. BATT

Membres invités

- *Présentes :*

MME CASAS, responsable de l'antenne financière,
MME CHALUMEAU, secrétaire de direction de l'UFR,
MME THOMAS, responsable du service scolarité.

Le quorum étant réuni, la séance peut valablement se tenir.

✓ **Approbation du PV du 28/03/2017**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est soumis au vote :

👏 **Unanimité (27 pour)**

✓ **Informations du directeur d'UFR**

Préalablement aux informations, le Directeur d'UFR souhaite la bienvenue à Madame Claire VAN OVERSTRAETEN, représentante du pôle VITAGORA, qui siège pour la première fois au conseil en qualité de personnalité extérieure.

- **Compte-rendu de la conférence des Directeurs de composantes du 03/05/2017**

M. PELLENARD, Directeur-adjoint de l'UFR a assisté à cette réunion. Etant absent ce jour, il fera le compte-rendu lors du prochain conseil d'UFR.

- **Plan de Retour à l'Équilibre**

Le Président de l'université a adressé un courrier à tous les personnels faisant état des propositions des différents groupes de travail qui se sont réunis afin de rechercher des solutions pouvant conduire à un retour à l'équilibre. Ce courrier prévoyait que chacun pouvait présenter une analyse, des observations et des propositions sur les fiches proposées.

L'UFR a reçu un retour concernant le projet de fermeture des serres ; une réponse va donc être adressée à l'université sur ce sujet. En effet, dans la proposition de l'université, les serres ne sont mentionnées que comme un local accueillant des collections et non comme un outil pédagogique, ce qu'elles sont en tout premier lieu, non pas uniquement pour l'UFR SVTE, puisque l'UFR des sciences de santé les utilise aussi activement.

Des serres doivent être maintenues sur le campus pour les enseignements dans le domaine du végétal, à défaut la pérennité de ces enseignements se poserait.

Si elles devaient être reconstruites, ce serait dans une dimension réduite par rapport à l'existant car une partie des collections serait placée en co-gestion avec le Grand DIJON.

Les serres permettent également de promouvoir l'université pour ce qui est des collections et du végétal lors de l'accueil de publics visiteurs.

MME LEBORGNE CASTEL précise qu'une rencontre entre Mme Gerbeau-Pissot, responsable des serres, et le vice-président délégué au patrimoine est prévue.

M. ROLLIN indique qu'il a lui aussi appuyé le dossier des serres dès qu'il l'a pu et poussé la gouvernance à ré-envisager l'enseignement de la biologie végétale, si les serres devaient être supprimées.

M. POINSSOT demande s'il serait possible d'envisager une salle de culture au sous-sol si les serres venaient à disparaître.

Le Directeur d'UFR répond que non car le projet initial est de garder une structure dédiée sur le campus.

M. RIALLAND précise qu'actuellement la gestion des serres est à la charge de l'université. Si elles étaient installées au sein de l'UFR, alors leur coût serait certainement à la charge de l'UFR.

- **Compte-rendu de la conférence de la CDUS du 2 au 5 mai 2017**

Le Directeur d'UFR précise que les membres de la CDUS ont été accueillis par Mme Frédérique VIDAL, alors présidente de l'université de Nice Sophia Antipolis, biochimiste moléculaire, devenue ministre de l'Enseignement Supérieur quelques jours plus tard. La communauté universitaire place de grands espoirs dans cette nomination, du fait de sa connaissance du terrain. Elle s'est récemment affichée contre le tirage au sort pour l'accès en L1 et souhaite au plus vite trouver une autre solution.

Lors de la conférence, de nombreux aspects pédagogiques ont été abordés, notamment l'innovation, la place du numérique, avec la présence d'étudiants qui ont participé aux échanges et ont apporté des éléments concrets aux réflexions. Des retours d'expériences ont été présentés de la part de spécialistes de sciences de l'éducation, d'universités étrangères ou françaises.

- **Concours Faites de la Science : résultat de la finale nationale du 19/05/2017**

Le Directeur d'UFR fait le bilan du concours. La finale régionale s'est déroulée le mercredi 05 avril 2017 à l'UFR Sciences et techniques. L'équipe lauréate a été le collège Giroud de Villette de CLAMECY, avec le projet « comment permettre à l'île de Sein de produire son électricité de manière durable ? ». Cette équipe est ensuite allée en finale nationale à l'Université PARIS SUD, Faculté des sciences d'ORSAY, le 19 mai 2017. Les élèves ont présenté leur projet et ont reçu le premier prix dans la catégorie "Produire l'électricité autrement".

Le Directeur d'UFR remercie Pierre ANDREOLETTI, Président du jury régional, pour l'organisation du concours ainsi que Nathalie CHALUMEAU et Marielle COUTAREL, respectivement secrétaires à l'UFR SVTE et Sciences et Techniques, qui ont tous contribué à la réussite de cette journée.

Le bilan financier est positif, le Directeur d'UFR remercie les différents sponsors (Conseil départemental de la Côte d'Or, l'université de Bourgogne, la CCSTI de Bourgogne, SEB, le CEA Valduc, la société chimique de France, la société française de physique) et précise que le 1^{er} prix a été offert par la société JEULIN.

- **ADE campus**

Le projet unique se met en place à l'UFR SVTE, son déploiement est en cours de finalisation. Au niveau des enseignements, l'une des modifications est qu'ADE inclut la gestion des plannings des salles de travaux pratiques.

Le Directeur d'UFR précise que la mise en place nécessitera un temps d'adaptation des utilisateurs au niveau du service de la scolarité, d'autant que l'agent actuellement sur le poste du planning est appelée à quitter le poste à la rentrée.

- **Réflexion à engager autour de la modification des statuts de l'UFR**

La commission des statuts de l'uB doit faire des propositions qui seront soumises au vote du Conseil d'Administration de l'uB.

Compte tenu de la nouvelle offre de formation qui nécessite peut-être une réflexion sur le périmètre des départements actuels et de différents points à préciser dans les statuts mis en évidence lors des dernières élections, le Directeur d'UFR propose que les membres du conseil qui le souhaitent s'associent à ce projet de révision des statuts de l'UFR et qu'une réflexion soit engagée en tout début d'année universitaire.

- **Compte-rendu du Dialogue d'Objectifs et de Moyens**

Le Directeur d'UFR explique que la réunion relative au dialogue d'Objectifs et de Moyens (DOM) avec la gouvernance de l'uB s'est tenue le 11 avril 2017.

La politique actuelle de l'uB est de ne pas créer de poste donc il ne faut pas trop en attendre.

Un poste de PRAG d'anglais va être vacant. S'il n'était pas remplacé, ce serait catastrophique pour l'UFR car les collègues actuellement en poste ne pourraient pas à eux seuls absorber le service restant.

Aucun poste d'ATER n'a été attribué à l'UFR, que ce soit sur les postes vacants ou sur les supports ATER.

Sur le plan financier, le Directeur d'UFR a de nouveau exposé la situation financière très préoccupante de l'UFR. Ce message a été entendu par les membres de la gouvernance, nous sommes actuellement en attente des propositions qui seront faites à l'issue du séminaire de la présidence.

M. ROLLIN indique que lors du CA du 29/05/2017, a été annoncée une réduction de la masse salariale d'environ 60 postes, à hauteur de 50 000€ par poste. La masse salariale actuelle correspond à 85% des dépenses, il faut descendre en dessous d'un point critique évalué à 80 % des dépenses. De très nombreux contractuels, notamment, sont concernés par cette réduction.

- **Comité de sélection**

Un comité de sélection a été créé afin de recruter un maître de conférences, section CNU 67, pour pourvoir un poste vacant. A l'issue des deux réunions de ce comité, un classement a été établi parmi les candidatures retenues. Ce classement doit être validé par le conseil académique de l'université puis par le conseil d'administration réuni en formation restreinte. A ce jour, le lauréat de ce recrutement n'est pas encore validé.

MME LELOUP a entendu en commission de la recherche que si un poste était non pourvu mais correspondait à un besoin, il serait republié l'année suivante.

- **Locaux**

Le Directeur d'UFR donne la parole à Mme CLERGET pour les 3 points suivants :

1. Accessibilité : Mme CLERGET explique que des travaux d'accessibilité au bâtiment Gabriel pourraient commencer avant la fin de l'année 2017. Ils seront présentés au fur et à mesure de leur avancée.

2. Câblage des bâtiments : des travaux d'une durée de 5 mois seront réalisés à cet effet durant les étés 2017 et 2018, pour un montant de 427 000 €, et pourraient générer des nuisances (bruit, matériel à déplacer, ...)

3. Contrôles d'accès : Un contrôle d'accès au bâtiment Gabriel va être mis en place à l'automne 2017. Une carte multi services sera gérée par l'UFR et donnera aux différents usagers certains droits d'accès.

✓ **Questions financières :**

- **Vote du Budget Rectificatif n°1 (BR 1)**

Le Directeur d'UFR donne la parole à Mme CASAS.

Elle explique que ce budget rectificatif n°1 (BR n°1) sera voté par le CA du 05/07/2017 et précise que ce BR n°1 vient modifier le budget initial voté en novembre 2016. Pour cette année, deux budgets rectificatifs sont prévus, contre 3 avant la mise en place de la GBCP.

Mme CASAS présente le document synthétique relatif à ce budget rectificatif (annexe 1) , notamment l'actualisation des recettes, les changements de masse et les crédits de formation continue sollicités.

Le Directeur d'UFR remercie Mme CLERGET et les collègues de l'antenne financière pour le gros travail réalisé à cette occasion et soumet ce BR n°1 au vote :

 **Unanimité (30 pour)**

- **Sorties d'inventaire**

Le Directeur d'UFR présente une demande de sortie d'inventaire pour des équipements optiques localisés dans des salles de TP d'enseignement de biologie végétale, achetés dans les années 1975-1982 :

- 17 microscopes Nacet NS 200
- 2 loupes Wild
- 1 stereomicroscope Nacet

Il précise que ces microscopes ne peuvent pas être mis en vente dans la mesure où ces matériels ne sont plus aux normes électriques ; il soumet les sorties d'inventaire au vote :

 **Unanimité (30 pour)**

✓ **Questions pédagogiques :**

- **Compte-rendu de la commission de l'enseignement du 29/05/2017**
 - **Appel d'offres « équipements pédagogiques 2017 »**

Le Directeur d'UFR donne la parole à M. FAIVRE, responsable de la commission de l'enseignement.

M. FAIVRE explique que, cette année, un nouveau critère a été ajouté par l'uB: les « petits projets » ne sont plus d'actualité. Le montant minimal des projets est de 10 000 €, ce qui doit encourager les dossiers à l'échelle de l'UFR.

8 Projets ont été présentés : 3 étaient en dessous de 10 000 €, 2 ont été fusionnés à hauteur de 16 296 €. Le dernier, qui portait sur l'achat de cages pour l'animalerie rongeurs, n'a pas été classé par la commission.

1/ Demande du département Licence et SAVAN : acquisition d'équipements EXAO pour les travaux pratiques de physiologie animale. Ce projet concerne 700 à 800 étudiants. Il s'agit d'un renouvellement pluriannuel déjà entamé l'an passé (à hauteur de 24 000€), montant total : 37 205 €.

2/ Demande » du département ETEC : acquisition d'équipement portable pour les missions de terrain afin de quantifier l'émissions de gaz dans les sols ou milieux aquatiques, montant total : 25 144€ (dont un co-financement de l'UFR de 8 000 €).

3/ Demande du département Licence et SAVAN, un projet combiné : acquisition d'un incubateur et renouvellement d'une centrifugeuse afin de développer de nouveaux travaux pratiques de biochimie, montant total : 16 296€ €.

4/ Demande du département Licence : renouvellement de parc optique et accessoires (achat de 8 microscopes et 8 stéréo microscopes), montant total : 21 431 €.

5/ Demande de l'UFR : renouvellement de 3 vidéo-projecteurs : 1 consécutivement à un vol et 2 en remplacement et mise aux normes d'équipements devenus obsolètes, montant total : 6 876 €.

6/ Demande de l'UFR : remplacement de toiles d'ombrage dans les serres, montant total : 12 096 €.

M. ROLLIN prend acte du projet non retenu. Il s'interroge sur la question de mise aux normes et de mise en sécurité de ces cages.

M. FAIVRE répond que, quel que soit le bien-fondé de la demande, le projet se situant en dessous de 10 000 €, il ne peut pas être défendu dans le cadre de l'appel d'offres « équipements pédagogiques ».

Mme ABED VIELLARD demande s'il est possible de rattacher ce projet avec celui concernant l'équipement EXAO.

Le Directeur d'UFR rappelle que le projet EXAO est essentiellement axé sur le projet de travaux pratiques humains, il paraît donc difficile d'y faire entrer le projet d'achat de cages animales. Toutefois, si en fin d'année, il reste quelques crédits pédagogiques, alors ce projet pourra être revu. Une réflexion doit par ailleurs être menée afin de solliciter la taxe d'apprentissage auprès des fournisseurs de l'animalerie centrale, ce qui permettrait d'obtenir les financements nécessaires.

Mme LELOUP demande si l'on peut solliciter une aide de l'INRA.

Le Directeur d'UFR répond que cela dépend du degré d'urgence. Si le danger est avéré, alors l'UFR trouvera des crédits pour parer à l'urgence mais le projet présenté a une dimension beaucoup plus large, il devra être revu.

M. FAIVRE précise qu'au total, l'UFR demande 120 000 €, bien moins que les années précédentes. L'intérêt de notre appel à projets interne « fonctionnement pédagogique » est que des projets peu onéreux devraient pouvoir être financés.

Le Directeur d'UFR rappelle que l'on peut espérer des crédits pour les équipements pédagogiques, sans vraiment savoir à quel montant ils s'élèveront, ni par qui ils seront financés car la participation de la région n'est pas certaine. Des éclaircissements sur le financement ont été demandés (apport de crédits de formation continue, selon quelles modalités ?) mais la réponse n'est pas claire.

Mme Gaëtan demande comment faire pour obtenir un financement pour les toiles d'ombrages dans les serres, pour le cas où ce projet ne serait pas financé, car les serres ont vraiment besoin de ces matériels.

Le Directeur d'UFR répond que ce dossier est bloqué dans le cadre du Plan de Retour à l'Équilibre. Il faut attendre la décision de la gouvernance sur ce point : fermeture ou non des serres à la rentrée 2017 ?

M. FAIVRE précise que la commission de l'enseignement n'a pas rejeté ce projet, elle a émis un classement.

M. ROLLIN précise qu'il a eu une réunion avec le PSIUN et le VP et l'accent a été mis sur un point faible sur des aspects de sécurité.

Cette proposition de classement est soumise au vote :



29 pour, 1 abstention

- **Information sur l'offre de formation rentrée 2017**

M. FAIVRE précise que l'UFR est arrivée au terme des négociations, après de multiples réunions avec l'uB, mais un effort de 2 500 h est encore demandé par la gouvernance.

Dans chacune de ces réunions, on s'est interrogé sur la pertinence de toutes les formations proposées ; L'UFR a refusé de modifier les diplômes pour les 6 années à venir et a expliqué que de gros efforts sur la L1 avaient été faits pour se payer une licence à 1 600 heures (exemple : tous les cours intégrés ont été transformés en TD). Agrosup devrait prendre en charge 1 500 h sur les 2 500 h d'excédent. Les 1 000 h restantes seront gérées au cas par cas, chaque année, plutôt que par une baisse de maquettes contractuelle.

Au final, l'uB a fait son propre arbitrage et 2 parcours n'ouvriront pas à la rentrée 2017 dans la mention Nutrition Sciences des Aliments :

- le Master 2 Alimentation, agro-alimentaire, Développement Durable (A3DD). L'UFR soutient ce parcours et fera en sorte de prouver le sérieux de sa gestion afin d'ouvrir le master si possible à la rentrée 2018. Pour cela, il faut démontrer que nous contrôlons et maîtrisons notre offre dès cette année et que nous pouvons apporter des contrats de professionnalisation.

- le Master 2 Gestion des Industries Agro-alimentaires (GIAA) que ni Agrosup, ni l'IAE ne souhaitent prendre en charge, ne sera pas ouvert non plus.

Mme LELOUP demande ce qu'il en est pour le Master 2, parcours « Physiological and psychological Food choice determinant » P2 Food.

Le Directeur d'UFR répond que ce projet n'ayant jamais été présenté à l'UFR, la demande de co-financement faite par AGROSUP n'est pas acceptable. L'uB a rappelé que réglementairement il n'y a pas d'obligation de créer un master 1 correspondant à un master 2. Actuellement, un travail se fait au niveau du master 1 NSA, en collaboration avec Agrosup et le responsable de la mention « Nutrition et Science des Aliments ». La mention va être très réduite donc les capacités d'accueil ne sont plus adaptées et il y a un risque que le recteur y affecte des candidats.

M. FAIVRE précise que le master P2 Food va recandidater pour un projet i-site, ce qui risque de réduire encore la mention.

M. POINSSOT s'étonne que le calendrier de l'UFR fasse encore état de l'ouverture du Master 2 A3DD.

Le directeur d'UFR répond que l'information qui figure sur le site de l'UFR est que ce Master est accrédité, qu'il n'ouvrira pas à la rentrée 2017, mais pourrait ouvrir en 2018.

M. ROLLIN explique que lors du dernier conseil d'administration de l'uB, il a posé la question du devenir des étudiants qui entrent cette année en Master 1 sans avoir de certitude pour une entrée future en master 2 A3DD. Pour le VP de la CFVU, cela s'appelle la plasticité des étudiants, c'est-à-dire qu'une inscription dans un Master 1 ne garantit pas le Master 2 consécutif mais l'attribution d'un Master 2 « approchant ».

M. RIALLAND prend la parole et exprime sa déception, immense - à la hauteur de l'investissement fourni - de voir que le master qu'il a porté et construit avec M. THOMAS est bloqué. Il regrette le fait d'avoir été « mis au pied du mur » par l'uB et décrit l'humiliation ressentie notamment face aux partenaires extérieurs qui ont été sollicités pour verser des subventions et l'ont accepté, ou pour offrir des contrats de professionnalisation. L'université y perd une grande crédibilité. Une rencontre a eu lieu avec les vice-présidents concernés et on nous a conseillé d'ouvrir des DU et des actions courtes ; c'est faire fi des étudiants et avoir une logique purement comptable.

M. FAIVRE rappelle combien l'UFR a insisté pour assurer l'ouverture de ce master tourné vers l'avenir et a demandé que ce parcours soit maintenu dans la nouvelle offre, l'UFR assumant le risque financier ; ce discours n'a pas convaincu la gouvernance.

Le Directeur d'UFR comprend parfaitement la déception et a bien conscience de l'investissement et de la charge de travail qui ont été fournis pour la préparation de ce parcours. Il regrette le manque de travail inter disciplinaire et explique qu'il faut encore pousser la réflexion sur l'innovation pédagogique et avoir une réflexion différente en termes de compétences visées et de débouchés par niveau de formation, sous forme d'un travail collectif.

Mme LELOUP regrette que l'intérêt des étudiants ne soit pas mis en avant, contrairement à d'autres universités.

M. MANIERE est tout à fait favorable à un travail collectif. Il regrette qu'actuellement ce soient les heures des enseignants-chercheurs qui priment sur l'intérêt des étudiants. Il faut revoir les pratiques et l'hégémonie de certaines disciplines. Certains enseignants-chercheurs du CSGA ne sont pas représentés dans les masters.

M. FAIVRE répond que l'UFR a tenté d'instaurer un dispositif d'innovation pédagogique en L1, en cassant les approches disciplinaires. Cette proposition de fonctionner par projet, en L1 par exemple, a rassemblé peu de monde ; de nombreux freins ont été constatés dans la mesure où cela générerait du travail supplémentaire. Chacun doit être acteur de ces projets et pour cela accepter de s'investir.

Mme ABED VIELLARD précise que ce travail est un travail de fond qui doit être fait sur plusieurs années et pas seulement sur quelques mois. Elle constate que c'est toujours le même vivier de personnes qui s'investissent dans les commissions par exemple.

M. WENDEHENNE prend l'exemple du Master 2 Signalisation Cellulaire et Moléculaire (SCM) créé en 1986. Ce master a été entièrement revu en 2010. Désormais, de nombreux laboratoires interviennent et c'est là le fruit d'un travail conséquent.

Le Directeur d'UFR constate que de nombreux collègues sollicitent des formations pour de nouvelles pratiques pédagogiques, ce qui démontre une volonté réelle d'investissement mais qu'il existe également un sentiment d'épuisement de participer à tant de réunions, c'est pourquoi il est nécessaire que des relais soient pris.

M. FAIVRE cite en exemple la commission de l'enseignement dans laquelle des groupes de travail ont été définis. Au final, un seul groupe a fonctionné. Peu de collègues se sont mobilisés pour aller à la réunion PIA3.

Le Directeur d'UFR explique que ce constat va au-delà de l'UFR, c'est un constat général actuellement.

Mme LELOUP explique qu'il faut des réunions régulières des groupes de travail, d'une heure environ.

M. RIALLAND souligne le travail conséquent qui a été fourni dans la construction de cette nouvelle offre par M. FAIVRE et l'en remercie.

M. SZEWCZYK évoque la volonté des étudiants de faire progresser les choses et également leur déception, dans un Master de l'UFR, de ne pas avoir reçu l'enseignement en anglais annoncé au début de l'année. Dans la précédente université qu'il a fréquentée, il existait un questionnaire de satisfaction à la fin de chaque semestre, ce qui a permis de faire avancer certaines choses.

M. MANIERE répond que cela a existé au niveau du CIPE. Dans tous ces types d'initiatives, la volonté des enseignants-chercheurs y est pour une grande part.

M. NOCETO pense que les formations devraient être plus professionnalisantes, c'est une vraie demande des étudiants et du monde du travail. La recherche souffre d'une réputation de secteur bouché. Il faut améliorer le suivi des anciens étudiants, connaître leur devenir, notamment les doctorants, qui ont trouvé des débouchés dans le privé. Il faudrait que les anciens étudiants, qui ont trouvé un travail en lien avec leur diplôme, viennent parler de leur expérience.

M. RIALLAND précise qu'il est actuellement très difficile de trouver du travail dans la recherche en France mais qu'un master recherche ne conduit pas nécessairement à la recherche, cette formation permet d'acquérir une méthodologie.

M. WENDEHENNE insiste sur la journée des masters qui attire peu de monde.

M. MANIERE insiste sur l'importance de la mise en valeur des débouchés des étudiants à l'issue de leurs études. Il faudrait pouvoir créer sur le site de l'UFR une rubrique du type « que sont-ils devenus ? »

M. POINSSOT souligne que l'évaluation des enseignements, les relations avec le monde professionnel et le suivi de cohortes sont prévus dans les textes. Il a mis une évaluation sur Plubel, afin d'évaluer et de s'adapter en permanence, il faudrait que tous les enseignants le fassent.

Le Directeur d'UFR termine ce propos en informant que l'UFR a souhaité adhérer à Unisciel pour l'utilisation d'outils pédagogiques numériques. Cet appel à projet est reporté à septembre 2017. Toute la réflexion menée jusqu'alors vient renforcer l'opportunité de participer à ce projet.

Mme LELOUP informe qu'elle s'investit sur ce projet, accompagnée par Mme LAURENS, M. NARCE et M. FAIVRE. Il est proposé une réflexion sur APB pour aider et affiner les choix d'orientation des lycéens vers l'enseignement supérieur, à l'aide d'un questionnaire qui leur serait soumis.

Mme BOUDIER précise qu'un partenariat entre la FNEB et Unisciel a été initié. La corpo-bio dispose de flyers et d'informations sur les filières scientifiques du supérieur, qu'il serait très intéressant de diffuser aux lycéens pour les guider dans leurs choix.

Il semble très important à M. SZEWCZYK d'insister sur le stand Licence lors de la journée « portes ouvertes » car les lycéens ne savent pas toujours ce qu'ils veulent faire et les stands Master attirent davantage le public présent.

- **Calendrier universitaire 2017/2018**

Ce calendrier a été difficile à mettre en place.

Mme Thomas présente les critères et contraintes qui ont entouré la conception du calendrier universitaire : la sélection pour l'entrée en Master 1, le stage en L3 BGSTU, l'évaluation en anglais a été fixée sur une semaine plutôt que sur un jour. Enfin, les samedis ont été ajoutés sur le calendrier universitaire, ce qui donne un peu de souplesse en cas de besoin. Le calendrier inclut les parcours de M1 et de M2 de la mention "Biologie de la conservation" passés à la Comue.

Le Directeur d'UFR soumet ce calendrier au vote :



29 pour, 1 abstention

- **Vote des fiches filières, du calendrier universitaire 2017/2018 et des responsables de mention et de parcours de master portés par la COMUE : M1 « Behavioural Ecology and Wildlife Management » et M2 « Ecologie Comportementale et Gestion de la Faune » de la mention "Biologie de la conservation"**

M. FAIVRE présente le parcours I-site.

La mention est portée par M. Frank CEZILLY pour l'uB et M. Renaud SCHEIFLER pour l'uFC : il s'agit d'un parcours dijonnais i-site avec une part importante d'enseignements en anglais, conformément à la réglementation (70 % sur le M1 et 100 % sur le M2).

Le Parcours Master 1 totalise 450 heures ; il est porté par Mme Marie-Jeanne PERROT MINOT. Il s'agit d'un parcours précédemment dans la mention Biodiversité, Écologie et Évolution (BEE) qui est passé à la COMUE et il y a un fort taux de mutualisation.

Le Master 2 totalise 240 heures ; il est porté par M. Frank CEZILLY. Ce parcours est entièrement en anglais dès la rentrée 2017.

M. Poinsot remarque une erreur de calcul dans les heures de suivi de stage sur la maquette, elle sera corrigée.

Le Directeur d'UFR précise que la gestion des étudiants sera assurée par l'UFR SVTE. Pour la gestion financière, on ne sait pas encore. Une convention de gestion des masters COMUE est en discussion.

Le Directeur d'UFR soumet ces fiches filières, ainsi que le nom des porteurs, au vote :



Unanimité (30 pour)

✓ **Comptes rendus des commissions :**

- **Commission des relations internationales réunie le 07/04/2017**

M. POINSSOT, responsable de cette commission, donne un compte-rendu de la réunion du 7/4.

Il s'agissait de faire le point sur les étudiants qui veulent partir au premier semestre 2017-2018 ainsi que sur ceux qui étaient partis cette année :

- 12 étudiants souhaitent partir l'an prochain. Leur learning agreement a été étudié et un accord de principe leur a été accordé, bien que 3 de leurs programmes soient encore en discussion.
- Les notes des étudiants partis au premier semestre ont été converties.
- Bourses Erasmus + stage : nous avons un contingent de ces bourses à attribuer : 3 cette année pour 5 dossiers reçus. Un classement a été effectué et transmis au pôle relations internationales.

On peut s'attendre à la rentrée à une mobilité entrante en septembre (en provenance de Hongrie). La faiblesse de l'offre d'enseignement en anglais pèse sur les candidatures.

Deux réunions communes avec le pôle RI ont eu lieu (février et mars). Le site de l'UFR a été mis à jour ainsi que l'affichage pour communiquer les démarches à effectuer pour toute demande de départ à l'étranger.

Un point a été fait sur les conventions internationales, trois arrivaient à échéance en 2016/2017. Une université anglaise a refusé de souscrire à nouveau en raison du Brexit. Deux autres ont accepté de poursuivre le partenariat.

Le Directeur d'UFR souhaite qu'un travail soit mené par cette commission sur l'internationalisation de nos formations en lien avec les Ecoles Universitaires de recherche (EUR).

- **Commission de la communication réunie le 17/05/2017**

Mme TROMPIER, responsable de cette commission, fait un compte-rendu de la réunion du 17/5. Il s'agissait de la deuxième réunion de cette commission au cours de laquelle les membres se sont répartis dans les différentes actions récurrentes à mener.

Pour ce qui est des deux étudiantes, membres de la commission, elles seront plus particulièrement impliquées dans l'organisation de la journée « portes ouvertes », dans les visites de l'UFR par les lycéens et les collégiens et elles s'occuperont de recueillir des témoignages d'étudiants de l'UFR pour le renouvellement annuel de la fiche lycée. En ce qui concerne la journée « portes ouvertes » de l'UFR, des réunions sont prévues pour discuter de l'organisation des stands (maintien des stands disciplinaires ou autre présentation).

La commission recherche a souhaité que les dates des soutenances de mémoires de Master 2 - qui sont publiques - soient mises en ligne ; à cet effet, la commission de la communication et la commission de la recherche vont solliciter les responsables de Master 2 de l'UFR pour communiquer les noms des étudiants, le lieu et la date de soutenance ainsi que le titre de leur mémoire. Les plannings des soutenances seront publiés sur le site de l'UFR, mentionnant les étudiants, les structures d'accueil, et si possible les sujets de stage.

- **Etat d'avancement des groupes de travail de la commission de l'enseignement :**

Le Directeur d'UFR précise que ces groupes de travail devraient fonctionner puisqu'il y a des inscrits dans chacun d'eux.

M. FAIVRE rappelle que l'absence de responsable de L1 au second semestre augmente la charge de travail de la commission de l'enseignement et du département licence, ralentissant l'avancée et la participation aux travaux des autres instances.

M. POINSSOT demande quand sera mis en place le nouveau site de l'UFR.

Le Directeur d'UFR répond que cela devrait se faire courant 2017.

- **Commission du personnel réunie le 18/05/2017**

Le Directeur d'UFR précise que l'objectif de cette réunion était de travailler sur l'avancement de grade des personnels ITRF, les critères retenus ont été les mêmes que les années précédentes. Des candidatures ont été présentées et la commission a effectué un classement qui va être proposé à l'uB pour être revu en Commission

Paritaire d'Établissement (CPE). Les candidats de notre UFR seront alors intégrés à l'ensemble des personnels de l'uB. La commission a encouragé les promouvables à candidater davantage pour l'année prochaine.

A été évoqué également un besoin d'affectation pérenne d'un personnel technique sur les travaux pratiques de biologie végétale. Il a été décidé de surseoir, dans l'attente du résultat des concours actuellement en cours.

Le Directeur d'UFR précise que Mme Marie-Thérèse LEGOUX, lauréate du recrutement sans concours, est toujours en attente de nomination.

Le travail aux serres, ainsi que dans l'équipe d'entretien, a été abordé, du fait de plusieurs absences longues suppléées seulement à mi-temps, qui entraînent un surcroît de travail pour les autres agents.

Le non renouvellement de contrat d'Atika SOUIDI au planning a été évoqué. Ce poste a été publié au mouvement interne.

Une nouvelle PRAG prendra ses fonctions au 1^{er} septembre 2017.

Le Plan de Retour à l'Equilibre, en préparation, a également été abordé.

✓ **Approbation de convention :**

- **Convention de partenariat avec le CROUS relative à la cafétéria**

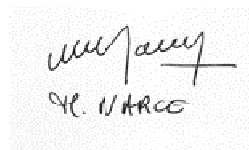
La convention initiale de mise à disposition et de gestion de la cafétéria Gabriel d'une durée de 3 ans est arrivée à son terme. Cette convention est renouvelée, les modifications apportées concernent essentiellement les horaires d'ouverture au public et les conditions de renouvellement de la convention.

Le Directeur d'UFR soumet cette convention au vote :

🗳️ **Unanimité (30 pour)**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12h10.

Le Directeur de l'UFR SVTE

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Narce', is written over a light grey grid background.

Michel Narce